MODE D'EMPLOI POUR LA POSE DES AUTOCOLLANTS DE COQUE

RAPPEL :

LA POSE DES AUTOCOLLANTS EST OBLIGATOIRE *Selon l'art 6.3 des IC et les règles de l'ISAF*

NOTICE POUR LA POSE

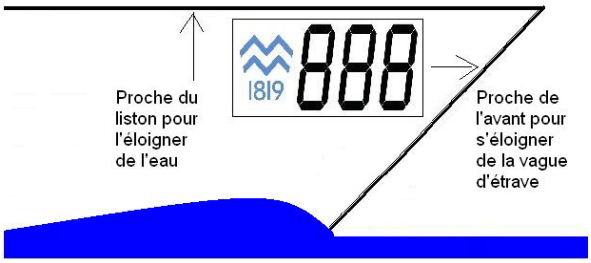

Préparation : Découper selon les traits de coupe pour ne garder que le nombre de digits nécessaires. Au moyen des segments blancs autocollants fournis séparément, recouvrir les segments noirs des digits sérigraphiés pour obtenir votre numéro SRS. (voir modèles de chiffres ci-dessous)

Position : de chaque côté de l'étrave, à tribord et à bâbord. Sur le **côté extérieur** des coques pour les multis.

Pose : Par égard pour les décos et finitions kopal, nous avons choisi un autocollant à colle douce. Par contrel convient donc de bien nettoyer et sécher la coque avant pose afin de ne pas les perdre. Les appliquer fermement, quitte à utiliser une carte de crédit comme racloir.

Ces autocollants sont donc munis d'une colle légère ne durcissant pas. Il sera donc facile de les retirer. Ceux qui ont une coque bois délicate le feront avec un peu de chaleur pour bien relâcher la tenue de la colle. La SNG décline toute responsabilité envers ceux qui ne suivraient pas strictement ces instructions.

N° SRS PERMANENT : En accord avec l'ACVL, ceux qui le désirent peuvent garder cet autocollant toute l'année pour s'identifier dans toutes les régates ACVL auxquelles ils vont participer. Un club pourra cependant exiger que vous colliez un segment blanc sur le logo publicitaire. Nous sommes liés à ce sponsor pour encore quelques années donc vous pourrez même le garder jusqu'en 2017, pour le Bol d'Or Mirabaud !

Afin de pouvoir les mettre facilement et tranquillement lors de la mise à l'eau de votre bateau, vous pouvez en demander aux gardes-ports de la SNG en tout temps et toute l'année.

123456789